Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212202816-20260331-DCM2026_025-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de Saint-Carreuc

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis le mardi trente et un mars deux mille vingt-six, salle de la Mairie sous la présidence de Madame Laurence MAHÉ, Maire, en séance ordinaire pour étudier les questions à l'ordre du jour transmis le lundi 24 mars 2026.

Etaient présents : Laurence MAHÉ, Le Maire, Rémi BLANCHARD, Vanessa MORIN, François NEVEU, Ségolène CLAVERIE, adjoints au Maire, René DAULY, Didier QUINTIN, Jérôme CHEVRIER, conseillers délégués, Anne-Cécile BODENES, Aurélie MASSON, Christophe BOITARD, Élodie MICHEL, Miguel REBOURS, Martine CARIMALO, Eugénie COLLET, Régis LANCIEN.

Absents : Solenn MEURO (pouvoir à Martine CARIMALO), Christelle VARGIU (pouvoir à Rémi BLANCHARD), Damien POSSEME (pouvoir à Vanessa MORIN)

Secrétaire de séance : François NEVEU

Nombre de membres en exercice : 19
Présents : 16
Votants : 19
Absents : 3

DCM2026/025 : ACQUISITION D'UN GODET POUR TRACTEUR

Madame Le Maire passe la parole à M. Rémi BLANCHARD, Adjoint. Ce dernier informe l'assemblée qu'actuellement, le tracteur possède un petit godet grappin, mais il ne fait pas la largeur du tracteur.
Afin de réaliser correctement certains travaux, il est nécessaire d'en acquérir un plus adéquat.
Le Conseil Municipal est amené à se prononcer sur les devis.

Entreprise	Proposition	Montant HT	TVA	Montant TTC
Ets HERVÉ Plumaudian	Benne largeur 2,20 m, volume 920 litres	1 700 €	340,00 €	**2 040,00 €**
JARDIMAN Lamballe	Benne largeur 2,20 m, volume 760Litres	1 413,95 €	282,79 €	**1 696,74 €**
AGRAM Loudéac	Benne largeur 2,20 m, volume 900 Litres	1 564,08 €	312,82 €	**1 876,90 €**

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212202816-20260331-DCM2026_025-DE

Madame le Maire précise que le montant de cette acquisition est prévu au budget dans le quart des crédits :

- Opération 295 – Centre Technique
  - Chapitre 21
  - Article 2158 : autres installations, matériels et outillages techniques

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE d'accepter le devis de JARDIMAN pour l'acquisition d'une benne adaptée au tracteur pour un montant de 1 413,95 € HT soit 1 696,74 € TTC**
- **AUTORISE Mme le Maire à signer le devis correspondant.**

Fait et délibéré à Saint-Carreuc
Les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Laurence MAHÉ.

Le secrétaire de séance
François NEVEU